

**Actualisation du
Document de référence 2002
(enregistré par la Commission
des opérations de bourse
le 11 avril 2003 sous le numéro R03-047)
déposée le 20 octobre 2003**

Sommaire

I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	3
1. RESPONSABLE DU DOCUMENT	3
2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	3
3. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
II. EVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR	6
1. EVOLUTIONS RECENTES	6
2. PERSPECTIVES D'AVENIR.....	6
III. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL SOCIAL	7
1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE ENTRE LE 1 ^{ER} JANVIER 2003 ET LE 30 SEPTEMBRE 2003	7
2. REPARTITION DU CAPITAL AU 30 SEPTEMBRE 2003	7
IV. RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2003	8
1. PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES.....	9
2. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL.....	10
3. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES.....	14
V. CONVENTION REGLEMENTEE	30
VI. COMMUNIQUE DE PRESSE PUBLIES DEPUIS LE 11 AVRIL 2003	31

I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1. Attestation du responsable du document de référence

« A ma connaissance, les données de la présente actualisation du Document de Référence enregistré par la Commission des Opérations de Bourse en date du 11 avril 2003 sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Paul HERMELIN
Directeur Général

2. Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires :

. PricewaterhouseCoopers Audit SA
32 rue Guersant, 75017 PARIS,
représenté par M.B. RASCLE

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 1996.

Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

. KPMG S.A.

Les Hauts de Villiers, 2 bis rue de Villiers 92309 LEVALLOIS –PERRET Cedex
représenté par MM. JL. DECORNOY et F. QUELIN

Date premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002.

Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Commissaires aux Comptes suppléants :

. Monsieur Philippe GUEGEN
20, rue Garibaldi 69006 LYON

Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit SA,
nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2003.

Echéance du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

. Monsieur Guillaume LIVET

Les Hauts de Villiers, 2 bis rue de Villiers 92309 LEVALLOIS –PERRET Cedex

Commissaire aux Comptes suppléant du cabinet KPMG S.A.,
nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002.

Echéance du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

3. Avis des commissaires aux comptes sur l'actualisation du document de référence

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CAP GEMINI S.A. et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le document de référence enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 11 avril 2003 sous le n° R03-47 et dans son actualisation ci-jointe.

Ces documents ont été établis sous la responsabilité du Monsieur Paul HERMELIN, Directeur Général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent portant sur la situation financière et les comptes.

Le document de référence a fait l'objet d'un avis de notre part en date du 10 avril 2003, dans lequel nous avons conclu que, sur la base des diligences effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- à vérifier qu'il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la date de notre avis rappelé ci-dessus, de nature à remettre en cause la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, contenues dans le document de référence,
- à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans l'actualisation et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport d'examen limité de notre part. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans cette actualisation, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2000 et 2001, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par les cabinets Constantin Associés et Coopers & Lybrand Audit, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve. Ils ont fait l'objet d'une observation sur le changement de méthode comptable lié à la première application du règlement CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 relatif aux passifs.

Les comptes consolidés intermédiaires établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et couvrant la période du 1er janvier 2003 au 30 juin 2003 ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France. Sur la base de notre examen limité,

nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité de ces comptes.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans cette actualisation.

Fait à Paris, le 20 octobre 2003

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Bernard RASCLE

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean-Luc DECORNOY – Frédéric QUELIN
Associé Associé

II. EVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1. Evolutions récentes

Depuis le 11 avril 2003, le Groupe a lancé le 24 juin 2003 une émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) pour un montant d'environ 350 millions d'euros, susceptible d'être porté à 400 millions par voie d'une clause d'extension et à 460 millions en cas d'exercice de l'option de sur-allocation.

Devant le succès rencontré par cette émission, le Groupe a pu annoncer le 25 juin que l'option de sur-allocation avait été intégralement exercée. Le produit net de l'opération, d'un montant de 452 millions d'euros, a été effectivement encaissé le 2 juillet 2003.

Le 4 septembre 2003 la société a publié ses comptes pour le premier semestre 2003 qui sont joints avec le rapport d'activité en section IV ci-après.

Le Groupe a annoncé le 8 septembre, par voie de communiqué de presse, le rachat de la participation de 4,9% de Cisco Systems dans la société Cap Gemini Telecom S.A.

Postérieurement à l'arrêté des comptes au 30 juin 2003, le Groupe a été amené à constater des charges additionnelles suite aux conclusions d'études menées par l'audit interne. Le montant de ces charges ayant trait à des exercices antérieurs à 2003 a été comptabilisé, conformément aux principes comptables du Groupe, en charges exceptionnelles (ligne « autres produits et charges » du compte de résultats) et s'élève à 15 millions d'Euros.

La société dispose d'une ligne syndiquée de 600 millions d'euros signée le 31 juillet 2001 et remboursable in fine au plus tard le 31 juillet 2006. Son utilisation est subordonnée au respect de certains ratios financiers. Ceux-ci sont respectés à la date de la présente actualisation. Cette ligne n'a fait l'objet d'aucun tirage depuis le 30 juin 2003. A la date de la présente actualisation, le Groupe reste en situation de trésorerie nette positive.

Le 20 octobre 2003, le groupe Cap Gemini Ernst & Young a lancé une offre publique alternative d'échange visant les actions de la société Transiciel. Les modalités de cette opération sont données dans le communiqué joint à la présente en section VI.

2. Les perspectives d'avenir

Les prises de commandes du 3ème trimestre, en particulier celles du mois de septembre, ont été inférieures à nos prévisions du fait de décalages dans les signatures attendues. En revanche, le Groupe devrait enregistrer une forte progression des prises de commandes au 4ème trimestre - traditionnellement les plus substantielles de l'année - en raison de ces reports de signatures et de l'engagement des enveloppes d'investissement inscrites en début d'année à leur budget par nos clients importants. Au total, le chiffre d'affaires du second semestre, hors effet de change, devrait néanmoins être en retrait par rapport à celui du premier semestre.

L'amélioration régulière du taux d'utilisation devrait permettre que cette réduction n'ait qu'un faible effet sur la marge opérationnelle du second semestre, laquelle devrait s'établir à 4% environ.

La progression significative du nombre et de la taille des opportunités commerciales donne un certain crédit à l'hypothèse d'une reprise de la croissance du chiffre d'affaires en 2004 et encourage le Groupe à maintenir inchangées ses ambitions pour l'an prochain.

III. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL SOCIAL

1. Evolution du capital social entre le 1er janvier 2003 et le 30 septembre 2003.

En application de la treizième résolution de l'Assemblée Générale à caractère extraordinaire du 7 mai 2003, il a été procédé en date du 17 juillet 2003 à l'annulation de 41.360 actions restituées par d'ex-associés d'Ernst & Young ayant quittés le Groupe. Au 30 septembre 2003, le nombre d'actions s'établit donc à 125.437.745 pour un capital social de 1.003.501.960 euros.

2. Répartition du Capital au 30 septembre 2003.

Au 30 septembre 2003, la répartition du capital est la suivante :

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Wendel Investissement	10 560 686	8,42	8,42
Serge Kampf	7 069 947	5,64	5,64
Paul Hermelin	140 048	0,10	0,10
Public	107 495 427	85,70	85,70
Auto-détention	171 637	0,14	0,14
Auto-contrôle	-	-	-
TOTAL	125 437 745	100	100

IV. RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2003

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

AU 30 JUIN 2003

(en millions d'euros)

	Comptes consolidés				
	1 ^{er} semestre 1999	1 ^{er} semestre 2000	1 ^{er} semestre 2001	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2003
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 202	2 611	4 440	3 733	3 023
CHARGES D'EXPLOITATION	1 978	2 390	4 171	3 723	2 942
RESULTAT D'EXPLOITATION					
Montant	224	221	269	10	81
%	10,2%	8,5%	6,1%	0,3%	2,7%
RESULTAT NET (part du Groupe)	134	95	111	(256)	(90)
RENTABILITE NETTE	6,1%	3,6%	2,5%	(6,9%)	(3,0%)
RESULTAT PAR ACTION					
- Nombre moyen d'actions retraité	74 043 237	96 763 804	126 766 449	126 366 859	125 571 779
- Résultat net dilué (part du Groupe) en euros	1,81	0,98	0,88	(2,04)	(0,72)
TRESORERIE NETTE (au 30 juin)	322	(268)	362	247	419
NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS					
(au 30 juin)	39 671	55 387	60 254	55 497	49 411

L'opération d'émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) lancée le 24 juin 2003 et qui a permis au Groupe d'encaisser 452 millions d'euros le 2 juillet 2003, sera comptabilisée au second semestre.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

L'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2003

Dans un marché mondial en voie de stabilisation, le chiffre d'affaires du Groupe à taux et périmètre constants a baissé de 4,5% par rapport au second semestre 2002 – cette variation est pour partie imputable à un moindre recours à la sous-traitance – et de 8,8% à taux et périmètre courants. La différence s'explique par la faiblesse du dollar et de la livre sterling par rapport à l'euro, les deux devises représentant près de la moitié de l'activité du Groupe.

L'effectif au 30 juin était de 49 411 collaborateurs, en baisse de 6% par rapport au 1^{er} janvier 2003, dont 2 290 départs suite à des licenciements. Le taux d'utilisation des ressources s'est amélioré de 1 point, passant de 72,7% au second semestre 2002 à 73,7% au premier semestre 2003.

Parallèlement à ces mesures d'ajustement d'effectifs, le Groupe a poursuivi son programme de réduction des charges de structure mis en œuvre en juin 2002 et qui progresse conformément aux prévisions. Ainsi, la rationalisation du parc immobilier du Groupe lancée l'an dernier s'est poursuivie cette année en France, dans les pays Nordiques, au Royaume-Uni et au Benelux et a donné lieu à 21 millions d'euros de charges de restructuration sur le premier semestre. La centralisation des procédures d'achats sur une architecture informatique est en cours et ses effets se feront pleinement sentir en 2004. Enfin, le nouveau volet du programme LEAP! concernant l'optimisation des fonctions de support administratives et financières a été lancé en début d'année.

La marge opérationnelle ressort comme prévu à 2,7% contre 0,3% au premier semestre 2002. Le Groupe dispose au 30 juin 2003 d'une trésorerie nette de 419 millions d'euros contre 247 millions au 30 juin 2002 et 465 millions fin 2002.

Les ventes du premier semestre confirment la stabilisation du marché : elles ressortent à 3 757 millions d'euros, en progression de 14% par rapport au second semestre 2002 et le ratio prise de commandes/chiffre d'affaires ressort dans l'activité projets à 1,16. Le Groupe a signé au cours des six premiers mois de l'année des contrats importants parmi lesquels on peut citer Visteon aux Etats-Unis, National Trust au Royaume-Uni et Total en France.

L'analyse du portefeuille des opportunités commerciales fait apparaître une augmentation de la proportion des projets de taille moyenne (c'est à dire compris entre 5 et 20 millions d'euros), reflet d'un changement d'état d'esprit de nos clients disposés semble-t-il à envisager des investissements de taille plus importante que par le passé.

En juin 2003, le Groupe a lancé une émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant net de 452 millions d'euros, opération qui ne sera comptabilisée qu'au second semestre.

Analyse par pays et métiers

La stabilisation en cours n'intervient pas au même rythme selon les pays dans lesquels le Groupe opère et selon les métiers qu'il exerce.

Dans l'activité Conseil (23% du chiffre d'affaires au premier semestre) qui continue à pâtir de la crise économique générale, les prix sont restés orientés à la baisse, ce qui a pesé sur la performance du premier semestre malgré des signes encourageants en termes de demande, notamment dans le segment du Conseil en technologie et en stratégie des systèmes d'information.

L'activité Technologie (41% du chiffre d'affaires au premier semestre) bénéficie du repositionnement de nos offres autour des nouveaux besoins d'intégration de systèmes (services web, architecture orientée clients, sécurité, "business intelligence",...). Par ailleurs, le Groupe a fait des progrès significatifs en matière d'industrialisation de la production de ses services : une utilisation plus systématique de son réseau de centres de production permet d'améliorer la compétitivité des offres plus traditionnelles. Le centre de Mumbai, qui joue un rôle clé dans ce dispositif, compte désormais près de 1 000 collaborateurs contre 500 fin décembre 2002 et un deuxième centre devrait être ouvert à Bangalore dans les prochains mois.

L'Infogérance (28% du chiffre d'affaires au premier semestre) reste un segment dynamique du marché. Le Groupe a lancé une offensive dans le domaine du "Business Process Outsourcing", complétant son dispositif de centres d'externalisation des fonctions administratives et financières, à l'occasion de la signature de deux contrats importants, l'un en Pologne et l'autre en Chine.

L'activité de Sogeti (Assistance technique de proximité) représente désormais 8% du chiffre d'affaires au premier semestre contre 6% en 2002.

L'organisation par métiers et le repositionnement commercial commencent à porter leurs fruits, notamment au Royaume-Uni et en Europe Centrale dans le domaine de l'Infogérance, comme en atteste l'amélioration de la rentabilité de ces deux régions depuis un an.

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires est en légère baisse à taux constants par rapport au second semestre 2002 (-1,8%) contre une baisse de 5,6% au second semestre 2002 par rapport au semestre précédent mais la marge opérationnelle reste légèrement supérieure à la moyenne du Groupe sur la période. Le rééquilibrage commercial en cours sur cette zone ne devrait porter ses fruits qu'en 2004.

Au Benelux l'évolution du chiffre d'affaires est inférieure à la moyenne du Groupe en raison notamment d'un premier trimestre très décevant et malgré un deuxième trimestre en net progrès ; les mesures mises en œuvre au cours des derniers mois ont toutefois permis d'améliorer la marge opérationnelle qui est passée de 5,1% en 2002 à 8,4% au premier semestre 2003.

La France et les pays Nordiques représentent la majeure partie des mesures de réduction d'effectif mises en œuvre au premier semestre (1 142 notifications de licenciements pour un coût de 66 millions d'euros) : le marché français a sans surprise été marqué par une demande atone, en revanche la pression sur les prix a été plus importante que prévu, ce qui explique l'évolution de la rentabilité (3,4% au premier semestre contre 6,9% en 2002). Quant aux pays Nordiques, le déclin de l'activité est moins marqué qu'au cours du semestre précédent mais le niveau de rentabilité reste insuffisant.

ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDÉS ET DES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le compte de résultat consolidé

- **Le chiffre d'affaires** du premier semestre 2003 s'élève à 3 023 millions d'euros contre 3 733 millions d'euros au premier semestre 2002, soit une baisse de 19% à taux de change et périmètre courants et de 12,5% à taux de change et périmètre constants. L'évolution séquentielle témoigne d'une tendance à la stabilisation progressive : par rapport au chiffre d'affaires du second semestre 2002 (3 314 millions d'euros) et hors effet de change et de périmètre, la variation est seulement de - 4,5%. A taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires du second trimestre 2003 (1 468 millions d'euros) ne représente plus qu'une baisse de 3,2% par rapport au premier trimestre 2003. La répartition géographique du chiffre d'affaires au 30 juin 2003 est globalement stable par rapport à celle de la fin de l'année, la baisse du dollar face à l'euro expliquant pour l'essentiel la moindre proportion des activités nord-américaines dans le chiffre d'affaires du Groupe (31% au 30 juin contre 32% à fin 2002). La contribution de chacune des disciplines au chiffre d'affaires consolidé est également stable ; la seule évolution notable est un léger accroissement de la part de l'Infogérance qui est passée de 27% à fin 2002 à 28% au 30 juin 2003 grâce, notamment, à une activité soutenue au Royaume-Uni, au Benelux et en Europe Centrale.
- **Le résultat d'exploitation** (dont la répartition par géographie figure en Note 15 des "Notes sur les comptes semestriels consolidés") s'élève à 81 millions d'euros, soit une marge d'exploitation de 2,7% au premier semestre 2003, à comparer à une marge d'exploitation de 0,3% au premier semestre 2002.
- **Le résultat financier** est négatif de 5 millions d'euros contre -1 million d'euros au premier semestre 2002. Cette variation résulte de moindres revenus des placements à court terme pénalisés par la baisse des taux d'intérêt.
- **Les autres produits et charges** présentent une charge nette de 105 millions d'euros (contre une charge nette de 141 millions d'euros au premier semestre 2002) principalement composée de :
 - 87 millions d'euros de coûts de restructuration eux mêmes répartis en :
 - 66 millions d'euros de coûts directement liés aux réductions d'effectifs, principalement en France (33 millions d'euros), dans les pays Nordiques (14 millions d'euros), en Amérique du Nord (12 millions d'euros) et au Benelux (5 millions d'euros),
 - 21 millions d'euros d'autres charges liées principalement à la poursuite sur le premier semestre des mesures de rationalisation du parc immobilier lancées en 2002. Ces charges concernent la France (8 millions d'euros), les pays Nordiques (6 millions d'euros), la Grande-Bretagne (5 millions d'euros) et le Benelux (2 millions d'euros).
 - Une charge de 16 millions d'euros correspondant au résultat de cession à un établissement de crédit de la créance de "carry-back" de 90 millions d'euros constatée au titre du résultat fiscal d'intégration français de 2002.
- **La charge d'impôt** au 30 juin 2003 s'élève à 39 millions d'euros contre 21 millions au 30 juin 2002, un niveau élevé par rapport au résultat avant impôts, étant rappelé que par mesure de prudence aucun impôt différé actif n'a été enregistré au premier semestre au titre des pertes générées sur la période. Cette charge d'impôt se décompose de la manière suivante :
 - une charge d'impôt de 15 millions d'euros dans les pays où le Groupe est fiscalement bénéficiaire sur la période (France, Benelux et Canada)
 - le paiement d'impositions minimales dans différents pays pour un total de 9 millions d'euros,
 - la dépréciation à hauteur de 8,5 millions d'euros du solde d'impôts différés actifs relatifs aux activités nordiques au 31 décembre 2002. Il faut noter que les autres impôts différés actifs n'ont pas été réévalués compte tenu de l'absence d'évolution significative de l'environnement économique des pays concernés au cours du premier semestre 2003.
- Après prise en compte du résultat des sociétés mises en équivalence, des intérêts minoritaires et de l'amortissement des écarts d'acquisition (20 millions d'euros), **le résultat net part du Groupe** est une perte de 90 millions d'euros (contre une perte de 256 millions au premier semestre 2002) et le résultat net dilué par action s'élève à -0,72 euros sur la base de 125 571 779 actions, contre -2,04 euros au 30 juin 2002 pour 126 366 859 actions.

Le bilan consolidé

- **La situation nette de l'ensemble consolidé** (capitaux propres et intérêts minoritaires) s'établit à 3 342 millions d'euros, soit, par rapport au 31 décembre 2002, une diminution de 192 millions d'euros qui résulte principalement des mouvements suivants :
 - le résultat net consolidé part du Groupe pour les six premiers mois de l'exercice (- 90 millions d'euros)
 - la variation de la réserve de conversion (- 98 millions d'euros) qui traduit l'évolution du dollar américain et de la livre sterling par rapport à l'euro,
 - l'élimination nette des actions retournées à Cap Gemini S.A. par d'anciens associés d'Ernst & Young devenus salariés du Groupe
 - la variation des intérêts minoritaires.
- **Les actifs à long terme** s'établissent à 2 758 millions d'euros au 30 juin 2003 contre 2 912 au 31 décembre 2002 soit une baisse de 154 millions d'euros qui résulte principalement des mouvements suivants :
 - l'acquisition (nette des cessions) d'immobilisations corporelles et incorporelles (73 millions d'euros), principalement au Benelux (30 millions d'euros), en Europe Centrale (14 millions d'euros), aux Etats-Unis (9 millions d'euros) et au Royaume-Uni (8 millions d'euros),
 - l'amortissement total de la période (103 millions d'euros), dont 83 millions d'euros relatifs aux immobilisations corporelles et incorporelles, et 20 millions relatifs aux écarts d'acquisition,
 - la diminution des actifs d'impôts différés à long terme hors effet de conversion (22 millions d'euros) qui provient essentiellement de la dépréciation d'une partie des impôts différés actifs des pays Nordiques constatés au 31 décembre 2002 et de l'utilisation de déficits reportables en France,
 - l'effet négatif de la conversion des actifs à long terme en devises pour 111 millions d'euros (dont 42 millions d'euros sur l'impôt différé actif à long terme).
- **Les créances d'exploitation nettes** (1 483 millions d'euros) comprennent 1 416 millions d'euros de comptes clients et comptes rattachés contre 1 550 millions au 31 décembre 2002, soit une diminution de 8,6% (134 millions d'euros). Ils représentent 85 jours du chiffre d'affaires du premier semestre 2003 contre 80 jours du chiffre d'affaires de l'exercice 2002.
- **La trésorerie nette consolidée** au 30 juin 2003 s'élève à 419 millions d'euros contre 465 millions d'euros au 31 décembre 2002, la variation s'expliquant essentiellement par :
 - un flux de trésorerie d'exploitation positif de 30 millions d'euros, résultant lui-même :
 - d'une capacité d'autofinancement positive de 59 millions d'euros
 - d'une augmentation du besoin en fonds de roulement de 29 millions d'euros, qui tient compte de décaissements liés aux restructurations pour 154 millions d'euros et d'un effet positif de 74 millions d'euros résultant du produit de cession à un établissement de crédit de la créance de report en arrière des déficits fiscaux en France ("carry-back")
 - un flux de trésorerie d'investissement négatif de 83 millions d'euros lié essentiellement à des investissements relatifs à des contrats d'Infogérance.

Les comptes de la société mère Cap Gemini S.A.

Le total des produits d'exploitation et des produits financiers de Cap Gemini S.A. pour le premier semestre 2003 s'élève à 83 millions d'euros, contre 151 millions d'euros pour le premier semestre 2002, diminution due à la fois à de moindres redevances facturées aux filiales du Groupe (67 millions d'euros contre 89 millions au premier semestre 2002) et à une baisse des dividendes reçus (5 millions d'euros contre 52 millions au premier semestre 2002).

Le résultat avant impôt du premier semestre 2003 est un bénéfice de 68 millions d'euros contre 387 millions d'euros au 30 juin 2002 mais il faut rappeler que le résultat du premier semestre 2002 enregistrait une plus-value réalisée à l'occasion du reclassement des titres de notre filiale canadienne dans le cadre de la réorganisation des activités nord-américaines (pour un montant de 223 millions d'euros).



PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2003

La stabilisation progressive du chiffre d'affaires et l'amélioration de la marge opérationnelle interviennent à un rythme différent selon les pays dans lesquels le Groupe opère et selon les métiers qu'il exerce ; par ailleurs, la dépréciation du dollar et de la livre sterling a un impact négatif sur les comparaisons avec l'exercice précédent. Compte tenu de ces différents facteurs, le management du Groupe s'est fixé comme objectif de porter la marge d'exploitation du second semestre à plus de 5% (contre 3,1% au second semestre 2002), ce qui conduirait pour l'ensemble de l'exercice 2003 à une marge opérationnelle légèrement supérieure à 4% (contre 1,6% en 2002). L'ambition du Groupe reste d'améliorer encore ce pourcentage en 2004.

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS 2003

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RELATIFS A LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2003

Aux actionnaires de CAP GEMINI S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Cap Gemini S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables français, et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris, le 4 septembre 2003

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bernard Rasclé

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Luc Decornoy - Frédéric Quélin

Associé Associé

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS
 POUR L'EXERCICE 2002 ET POUR LES PREMIERS SEMESTRES CLOS
 LES 30 JUIN 2002 ET 2003

(en millions d'euros)

	Exercice 2002		1 ^{er} semestre 2002		1 ^{er} semestre 2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 047	100,0	3 733	100,0	3 023	100,0
Charges d'exploitation	(6 933)	(98,4)	(3 723)	(99,7)	(2 942)	(97,3)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	114	1,6	10	0,3	81	2,7
Produits et frais financiers (net)	(1)	(0,0)	(1)	(0,0)	(5)	(0,2)
Autres produits et charges (net)	(401)	(5,7)	(141)	(3,8)	(105)	(3,5)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	(288)	(4,1)	(132)	(3,5)	(29)	(1,0)
Impôts	(108)	(1,5)	(21)	(0,6)	(39)	(1,3)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DÉPRÉCIATION DES PARTS DE MARCHÉ	(396)	(5,6)	(153)	(4,1)	(68)	(2,3)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(2)	(0,0)	(1)	(0,0)	(1)	(0,0)
Intérêts minoritaires	7	0,1	1	(0,0)	(1)	(0,0)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DÉPRÉCIATION DES PARTS DE MARCHÉ	(391)	(5,5)	(153)	(4,1)	(70)	(2,3)
Amortissement des écarts d'acquisition et dépréciation des parts de marché	(123)	(1,8)	(103)	(2,8)	(20)	(0,7)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	(514)	(7,3)	(256)	(6,9)	(90)	(3,0)

	Exercice 2002	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2003
NOMBRE D' ACTIONS	125 420 369	125 421 877	125 349 882
Nombre moyen potentiellement dilutif d'options de souscription d'actions	1 307 299	944 982	221 897
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS RETRAITÉ	126 727 668	126 366 859	125 571 779
NOMBRE D' ACTIONS EN FIN DE PÉRIODE	125 479 105	125 476 765	125 479 105
Résultat net part du Groupe (rappel)	(514)	(256)	(90)
Résultat net par action (en euros) (1)	(4,10)	(2,04)	(0,72)
Résultat net dilué par action (en euros) (2)	(4,10)	(2,04)	(0,72)
Résultat net par action (en euros) (3)	(4,10)	(2,04)	(0,72)

(1) résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions

(2) résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions retraits. Pour l'exercice et les premiers semestres présentés, le résultat dilué par action étant négatif, est identique au résultat de base

(3) résultat net part du Groupe rapporté au nombre d'actions en fin de période qui inclut, pour le premier semestre 2003, les 41 360 actions propres dont l'annulation décidée par la treizième résolution de l'Assemblée Générale du 7 mai a été réalisée le 24 juillet 2003

Le résultat net du Groupe après amortissement des écarts d'acquisition mais avant intérêts minoritaires ressort à -89 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2003, soit -2,9% du chiffre d'affaires contre -257 millions d'euros et -6,9% pour le 1^{er} semestre 2002 (et -521 millions d'euros et -7,4% pour l'exercice 2002).

BILANS CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2002, AU 31 DÉCEMBRE 2002 ET AU 30 JUIN 2003

(en millions d'euros)	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	1 689	1 628	1 549
Immobilisations corporelles	516	512	489
Immobilisations financières	91	85	97
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2 296	2 225	2 135
Impôt différé actif à long terme	779	687	623
TOTAL DES ACTIFS À LONG TERME	3 075	2 912	2 758
Créances d'exploitation (net)	2 057	1 664	1 483
Créances diverses	344	424	378
Créances financières et placements à court terme	568	490	470
Banques	276	372	293
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	3 245	2 950	2 624
TOTAL DE L'ACTIF	6 320	5 862	5 382
Engagements reçus	4	5	10
PASSIF			
Capital social	1 004	1 004	1 004
Primes d'émission et d'apport	2 110	2 063	2 066
Réserves et résultat consolidés	683	438	246
CAPITAUX PROPRES	3 797	3 505	3 316
Intérêts minoritaires	36	29	26
SITUATION NETTE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	3 833	3 534	3 342
Dettes financières à long terme	113	155	160
Provisions et autres passifs à long terme	217	252	259
TOTAL DES PASSIFS À LONG TERME	330	407	419
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	484	242	184
Dettes d'exploitation (net)	1 564	1 619	1 352
Dettes diverses	109	60	85
TOTAL DES PASSIFS À COURT TERME	2 157	1 921	1 621
TOTAL DU PASSIF	6 320	5 862	5 382
Engagements donnés	1 311	1 298	1 324
TRÉSORERIE NETTE	247	465	419

L'opération d'émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) lancée le 24 juin 2003 et qui a permis au Groupe d'encaisser 452 millions d'euros le 2 juillet 2003, sera comptabilisée au second semestre.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2002 ET POUR LES PREMIERS SEMESTRES 2002 ET 2003

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2002	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2003
FLUX D'EXPLOITATION			
Résultat net (part du Groupe)	(514)	(256)	(90)
Intérêts minoritaires et résultat des sociétés mises en équivalence	(5)	-	2
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	(519)	(256)	(88)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissement et dépréciation	325	190	103
Provisions	30	5	10
Variation des impôts différés	61	(31)	18
Plus et moins values sur cessions d'actifs	3	2	16
Autres éléments	(14)	9	-
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES (I)	(114)	(81)	59
Flux de trésorerie liés :			
- aux créances clients et comptes rattachés (net) (A)	531	83	135
- aux dettes fournisseurs et comptes rattachés (net) (B)	36	80	(78)
- aux autres créances et dettes diverses (C)	(382)	(356)	(160)
- à l'effet net de la cession d'une créance de carry-back (D)	-	-	74
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (II=A+B+C+D)	185	(193)	(29)
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (III=I+II)	71	(274)	30
FLUX D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(278)	(136)	(80)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	42	5	3
	(236)	(131)	(77)
Acquisitions d'immobilisations financières	(16)	(12)	(6)
Produits de cessions d'immobilisations financières	1	-	-
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	1	-	-
	(14)	(12)	(6)
Incidence des variations de périmètre	13	13	-
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENTS (IV)	(237)	(130)	(83)
FLUX DE CAPITAUX			
Augmentations de capital en numéraire (dont exercice de stock-options)	12	12	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50)	(50)	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1)	(1)	-
Emission/remboursement d'emprunts	128	312	(7)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (V)	89	273	(7)
VARIATION DE TRÉSORERIE (III+IV+V)	(77)	(131)	(60)
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	875	875	762
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	762	712	(1) 688
Incidence des variations de cours des devises	(36)	(32)	(14)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(77)	(131)	(60)

(1) Ce montant ne comprend pas les 452 millions d'euros de trésorerie correspondant à l'émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) lancée le 24 juin 2003, avec une date de jouissance et de règlement au 2 juillet 2003.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DU 1^{ER} JANVIER 2002 AU 30 JUIN 2003

(en millions d'euros)

	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Actions propres	Réserves	Ecarts de conversion	Capitaux propres du Groupe
AU 1^{ER} JANVIER 2002	125 244 256	1 002	2 112	(2)	1 034	157	4 303
Augmentations de capital par levée d'options	472 201	4	8	-	-	-	12
Elimination nette de 256 885 actions propres restituées en 2002	-	-	12	(19)	-	-	(7)
Annulation de 237 352 actions dans le capital social de Cap Gemini S.A.	(237 352)	(2)	(18)	20	-	-	-
Apport des activités conseil d'Ernst & Young	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Dividendes distribués au titre de 2001	-	-	(50)	-	-	-	(50)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(238)	(238)
Résultat net (part du Groupe)	-	-	-	-	(514)	-	(514)
AU 31 DÉCEMBRE 2002	125 479 105	1 004	2 063	(1)	520	(81)	3 505
Elimination nette de 171 617 actions propres restituées en 2003	-	-	3	(4)	-	-	(1)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(98)	(98)
Résultat net (part du Groupe)	-	-	-	-	(90)	-	(90)
AU 30 JUIN 2003	125 479 105	1 004	2 066	(5)	430	(179)	3 316

NOTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS

Note 1 - Principes comptables

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les principes et normes comptables français et notamment avec le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable homologué le 22 juin 1999 et, pour les comptes semestriels, avec la recommandation n° 99.R.01 du 18 mars 1999 émise par le Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes semestriels consolidés sont préparés conformément aux règles et principes comptables appliqués par le Groupe pour l'établissement des comptes consolidés annuels. Ils sont détaillés dans le document de référence 2002.

Note 2 - Evolution du périmètre de consolidation au premier semestre 2003

Aucun mouvement de périmètre significatif n'a eu lieu durant le premier semestre 2003.

Note 3 - Charges d'exploitation

Les postes "salaires et charges sociales" et "frais de déplacement" constituent les postes les plus importants des charges d'exploitation.

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2002	1^{er} semestre 2002	1^{er} semestre 2003
Salaires et charges sociales	4 249	2 351	1 922
Frais de déplacement	505	252	190
TOTAL	4 754	2 603	2 112
En % du total des charges d'exploitation	69%	70%	72%
En % du total des produits d'exploitation	67%	70%	70%
Effectif moyen de la période	54 882	55 724	50 581

Note 4 - Produits et frais financiers (net)

L'analyse des produits et frais financiers (net) est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2002	1^{er} semestre 2002	1^{er} semestre 2003
Revenus des placements à court terme	24	11	9
Intérêts financiers sur emprunts	(29)	(15)	(15)
Autres résultats financiers	4	3	1
TOTAL	(1)	(1)	(5)

Note 5 - Autres produits et charges (net)

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2002	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2003
Coûts de restructuration	(463)	(122)	(87)
Plus et moins-values sur titres et cessions de titres et d'activités	7	-	1
Plus et moins-values sur cessions d'actifs corporels	(3)	5	(1)
Résultat de cession d'une créance de carry-back	-	-	(16)
Effet de l'actualisation des actifs d'impôts différés à long terme	102	(12)	-
Provision pour dépréciation d'immobilisations corporelles	(10)	-	-
Gains et pertes sur créances financières	(11)	(11)	2
Gains et pertes de change (net)	(3)	(1)	(2)
Autres produits et charges (net)	(20)	-	(2)
TOTAL	(401)	(141)	(105)

Au premier semestre 2002, les autres produits et charges (net) de -141 millions d'euros sont principalement composés de 122 millions d'euros de coûts de restructuration dont :

- 111 millions d'euros directement liés aux réductions d'effectifs,
- 11 millions d'euros d'autres charges de structure, principalement liées aux coûts de fermeture des locaux.

Au premier semestre 2003, les autres produits et charges (net) de -105 millions d'euros recouvrent principalement :

- 87 millions d'euros de coûts de restructuration dont :
 - 66 millions d'euros de coûts directement liés aux réductions d'effectifs, principalement en France (33 millions d'euros), dans les pays Nordiques (14 millions d'euros), en Amérique du Nord (12 millions d'euros) et au Benelux (5 millions d'euros),
 - 21 millions d'euros d'autres charges liées principalement à la poursuite sur le premier semestre des mesures de rationalisation du parc immobilier lancées en 2002. Ces charges concernent la France (8 millions d'euros), les pays Nordiques (6 millions d'euros), la Grande-Bretagne (5 millions d'euros) et le Benelux (2 millions d'euros).
- Une charge de 16 millions d'euros correspondant au résultat de cession d'une créance de carry-back de 90 millions d'euros à un établissement de crédit (cf note 6 "Impôts").

Note 6 - Impôts

La charge d'impôt du premier semestre 2003 qui s'élève à 39 millions d'euros s'analyse de la manière suivante :

- impôts sur résultats bénéficiaires, notamment en France (6 millions d'euros), au Benelux (5 millions d'euros) et au Canada (4 millions d'euros).
- impôts forfaitaires supportés principalement aux Etats-Unis et en Italie, pour un montant de 9 millions d'euros.
- une dépréciation, à hauteur de 8,5 millions d'euros, du solde d'impôts différés actifs relatif aux pays Nordiques au 31 décembre 2002.

Il faut noter que la constatation de cette charge d'impôt de 39 millions d'euros alors que le résultat est une perte avant impôt de 29 millions d'euros, s'explique essentiellement par le fait que le Groupe a décidé, pour des raisons de prudence, de ne pas reconnaître d'actifs d'impôts différés relatifs aux pertes générées dans certains pays au cours du premier semestre 2003.

Les impôts différés actifs sont principalement reconnus aux Etats-Unis et en France.

S'agissant des Etats-Unis, et à défaut d'évolution significative de l'environnement économique au cours du premier semestre 2003, les hypothèses de reconnaissance de l'impôt différé sont restées inchangées.

En France, le déficit fiscal de 2002, constitué principalement d'une moins-value nette à court terme résultant de la réorganisation de nos activités nord-américaines, a donné lieu à la constatation au 31 décembre 2002 d'un actif d'impôt différé de 229 millions d'euros. Il convient de souligner que le montant définitif de la moins-value nette à court terme s'élève à 2,8 milliards d'euros, à comparer au chiffre de 2 milliards d'euros indiqué initialement dans le document de référence 2002.

Cette augmentation du montant de la moins-value nette à court terme n'a pas d'impact sur le montant des impôts différés constatés au titre de l'exercice 2002 et du 1^{er} semestre 2003.

Par ailleurs, la société Cap Gemini S.A. a cédé le 26 juin 2003 à un établissement de crédit, pour un montant de 74 millions d'euros, une créance de carry-back constatée pour un montant de 90 millions d'euros, résultant de l'option de report en arrière du déficit fiscal français généré au titre de l'exercice 2002.

Note 7 - Amortissement des écarts d'acquisition et dépréciation des parts de marché

(en millions d'euros)	Exercice 2002	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2003
Amortissement des écarts d'acquisition	(39)	(18)	(20)
Dépréciation des parts de marché	(84)	(85)	-
TOTAL	(123)	(103)	(20)

Note 8 - Plans d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 24 mai 1996 et le 23 mai 2000 le Directoire ou le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de cinq ans, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces deux plans, en vigueur au 30 juin 2003, sont résumées dans le tableau ci-après (aucune option n'a été attribuée au cours du 1^{er} semestre 2003) :

	Plan 1996	Plan 2000	
<i>Date de l'Assemblée</i>	<i>24 mai 1996</i>	<i>23 mai 2000</i>	
Nombre total d'options pouvant être consenties	6 000 000	12 000 000	
Date des premières attributions	1 ^{er} juillet 1996	1 ^{er} septembre 2000	1 ^{er} octobre 2001
Délai maximum d'exercice des options à compter de leur date d'attribution	6 ans	6 ans	5 ans
Prix de souscription en % de la moyenne des vingt séances de Bourse précédant l'octroi	80%	80%	100%
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions :			
• Plus bas	56,98	139,00	24,00
• Plus haut	178,00	161,00	60,00
Nombre total d'actions souscrites au 30 juin 2003	1 423 465	-	-
Nombre d'actions au 30 juin 2003 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	(1) 2 645 062	(2) 2 032 950	(3) 5 131 000
Dont options détenues par quatre des onze membres du Conseil d'Administration	70 000	-	95 000

(1) soit 415 247 actions au prix de 56,98 euros, 442 165 actions au prix de 87,96 euros, 179 200 actions au prix de 114 euros, 456 650 actions au prix de 118 euros, 468 800 actions au prix de 178 euros, 344 000 actions au prix de 161 euros et 339 000 actions au prix de 144 euros.

(2) soit 1 089 950 actions au prix de 161 euros et 943 000 actions au prix de 139 euros.

(3) soit 2 728 000 actions au prix de 60 euros et 2 403 000 actions au prix de 24 euros.

Il est rappelé que dans l'hypothèse d'une publication par Euronext d'un avis de recevabilité d'une Offre Publique visant la totalité des titres de capital et des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de la société, les titulaires d'options de souscription d'actions pourront – s'ils le souhaitent – lever aussitôt la totalité des options qui leur ont été consenties (ou le solde en cas de levée(s) partielle(s) déjà effectuée(s)).

Note 9 - Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires, qui comprennent la quote-part de la situation nette des filiales détenues par des tiers, s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2002	Exercice 2002	1 ^{er} semestre 2003
AU 1^{er} JANVIER	39	39	29
Intérêts minoritaires dans le résultat du Groupe	(1)	(7)	1
Rachat des minoritaires de Cap Gemini TMN US	-	-	(4)
Rachat des minoritaires de Cap Gemini NV	-	(1)	-
Réserve de conversion des minoritaires et autres	(2)	(2)	-
EN FIN DE PÉRIODE	36	29	26

Les 26 millions d'euros au 30 juin 2003 correspondent principalement aux intérêts minoritaires de Cisco Systems dans Cap Gemini Telecom S.A.

Note 10 - Trésorerie nette

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie diminuée des dettes financières à court terme et à long terme.

(en millions d'euros)	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
Trésorerie	712	762	688
Dettes financières	(465)	(297)	(269)
TRÉSORERIE NETTE	247	465	419

L'opération d'émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) lancée le 24 juin 2003 et qui a permis au Groupe d'encaisser 452 millions d'euros le 2 juillet 2003, sera comptabilisée au second semestre.

Il convient de noter que les dettes financières à court terme et les découverts bancaires s'additionnent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
Dettes financières à court terme	352	142	109
Découverts bancaires	132	100	75
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME ET DÉCOUVERTS BANCAIRES	484	242	184

a) Trésorerie

La trésorerie s'analyse comme la somme des créances financières, des placements à court terme et du disponible en banque diminué des découverts bancaires.

(en millions d'euros)	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
Créances financières	11	4	2
Placements à court terme	557	486	468
Banques	276	372	293
Découverts bancaires	(132)	(100)	(75)
TRÉSORERIE	712	762	688

b) Dettes financières

Les dettes financières s'analysent entre long terme et court terme, ces dernières comprenant à la fois la part à moins d'un an des endettements à long terme ainsi que des dettes dont la durée est inférieure à un an :

(en millions d'euros)	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
Dettes financières à long terme	113	155	160
Dettes financières à court terme	352	142	109
DETTES FINANCIÈRES	465	297	269

Analyse par nature des dettes financières :

(en millions d'euros)	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
Emprunts couverts par ou tirés sur lignes de crédit	131	114	33
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	122	175	173
Billets de Trésorerie	180	-	60
Autres emprunts	32	8	3
TOTAL	465	297	269

Emprunts couverts par ou tirés sur lignes de crédit

• Les 33 millions d'euros s'analysent principalement de la façon suivante :

- en Amérique du Nord, 17 millions d'euros sont tirés sur des lignes de crédit bancaires au taux de 2,1% et garantis par Cap Gemini S.A. ;
- en Asie Pacifique, 14 millions d'euros sont tirés sur des lignes de crédit bancaires au taux de 4,7% et garantis en partie par Cap Gemini S.A.

• Le 31 juillet 2001, la Société a conclu avec un groupe de banques composé de BNP Paribas et Barclays Capital Group, toutes deux en qualité de chef de file, de Banca di Roma, Bank of America, CIC-Crédit Mutuel, Crédit Agricole Indosuez, Crédit Lyonnais, Deutsche Bank, HSBC/CCF, ING BANK, Natexis Banques Populaires et Société Générale, en qualité de co-arrangeurs, et de CADIF, Dresdner Bank AG et Fuji Bank Limited en qualité de participants, une ligne de crédit multidevises de 600 millions d'euros remboursable in fine au plus tard le 31 juillet 2006. Au 30 juin 2003 cette ligne n'était pas tirée.

Les principales caractéristiques de cette ligne de crédit sont les suivantes :

- Durée : 5 ans
- Taux : Euribor et Libor (1-3-6-12 mois)
- Commission de non-utilisation : 0,125%
- Commission d'utilisation : 0,275% à 0,325% selon le niveau d'utilisation

Cette ligne comporte des engagements qui limitent la capacité de la Société et de ses filiales parties au contrat, ainsi que, le cas échéant, la capacité de ses principales filiales ("principal subsidiaries", définies en fonction de leur part dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe) et de leurs filiales respectives, d'engager certaines opérations, y compris :

- des limites affectant la création ou l'autorisation de maintien de certaines sûretés sur l'un quelconque de leurs actifs,
- de modifier substantiellement la nature générale de leur activité,
- des restrictions sur les opérations de cession d'actifs et les fusions et opérations assimilées.

Lors de l'obtention de cette ligne, la société Cap Gemini S.A. s'est par ailleurs engagée à respecter certains engagements habituels y compris l'obtention et le maintien des autorisations nécessaires, le maintien d'une couverture d'assurance, le maintien du rang ("pari passu"), la fourniture d'informations financières et autres et la notification des défauts.

En outre, la Société s'est engagée à respecter certains ratios financiers, notamment un niveau maximum d'endettement net consolidé par référence à sa situation nette consolidée ainsi qu'un niveau minimum de couverture des charges financières par le résultat opérationnel consolidé. Il est précisé qu'au 30 juin 2003 le groupe respecte ces ratios.

Enfin, cette ligne de crédit contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de fausse déclaration ou de manquement à d'autres obligations afférentes aux contrats de prêt (sous réserve, le cas échéant, de périodes de "grâce"), en cas de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), d'insolvabilité et de procédures de dépôt de bilan, de changement de contrôle, de changements ayant un impact négatif important, de cessation d'activité et d'illegalité.

Un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. serait sans incidence tant sur l'utilisation de cette ligne que sur la marge applicable.

Dettes liées aux contrats de crédit-bail

Au 30 juin 2003, les dettes liées aux contrats de crédit-bail concernent principalement le financement des installations des Universités du Groupe (Béhoust et Les Fontaines) et des investissements en matériel informatique réalisés par Cap Gemini Ernst & Young UK et Cap Gemini Ernst & Young ISM BV (Benelux) dans le cadre de leur activité d'infogérance.

(en millions d'euros)	Début de contrat	Échéance	Taux	Solde au 30 juin 2002	Solde au 31 décembre 2002	Solde au 30 juin 2003
Université Cap Gemini (Béhoust)	Avril 1992	Mars 2012	Euribor 3 Mois + 0,7%	32	31	30
Université Cap Gemini (Les Fontaines)	Déc. 2001	Juin 2014	Euribor 3 Mois + 0,75%	56	93	91
Cap Gemini Ernst & Young UK	Déc. 2001	Juillet 2010	Fixe (3,57% à 9,7%)	34	30	23
Cap Gemini Ernst & Young ISM BV	Déc. 2002	Juin 2008	Fixe (3,4% à 6,0%)	-	21	29
TOTAL				122	175	173

Billets de Trésorerie

Au 30 juin 2003, l'encours de billets de trésorerie (échéance de 1 à 3 mois) s'élevait à 60 millions d'euros au taux de 2,17%.

Principales caractéristiques des dettes financières :

• Taux d'intérêts

Le taux moyen, au 30 juin 2003, des intérêts sur les dettes financières du Groupe ressort à 5,1% contre 5,4% au 31 décembre 2002. A noter que hors charges d'intérêts et frais de gestion liés au régime français d'intéressement des salariés, le taux moyen des dettes financières ressortirait à 3,5%.

Au 30 juin 2003, la part des dettes à taux variable est de 60% et la part des dettes à taux fixe est de 40%.

• Échéancier de remboursement

L'échéancier de remboursement des dettes financières est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2002		31 décembre 2002		30 juin 2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
n+1	352	76	142	48	109	41
n+2	20	4	25	8	43	16
n+3	16	3	23	8	13	5
n+4	13	3	14	5	12	4
n+5	10	2	13	4	12	4
n+6 et années ultérieures	54	12	80	27	80	30
TOTAL	465	100	297	100	269	100

• Ventilation par devise

La ventilation des dettes financières par devise est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2002		31 décembre 2002		30 juin 2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Euro	285	61	149	50	210	78
Livre Sterling	34	7	31	11	23	9
Dollar US	111	24	84	28	20	7
Autres devises	35	8	33	11	16	6
TOTAL	465	100	297	100	269	100

• Sûretés réelles

Au 30 juin 2003, les dettes financières sont garanties par des sûretés réelles à hauteur de 173 millions d'euros (175 millions d'euros au 31 décembre 2002).

Variation des dettes financières

La variation des dettes financières s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2002	Exercice 2002	1 ^{er} semestre 2003
DÉBUT DE PÉRIODE	177	177	297
Nouveaux emprunts	51	99	94
Remboursements	(17)	(38)	(79)
Variation nette des tirages sur lignes de crédit	272	75	(21)
Écarts de conversion	(18)	(16)	(22)
FIN DE PÉRIODE	465	297	269

Note 11 - Instruments financiers

• Couvertures des risques de taux d'intérêts

Au 31 décembre 2002, trois couvertures de taux d'intérêts étaient en cours sous la forme de contrats d'échange de taux portant sur un montant total de 24,8 millions d'euros, pour des périodes allant de 9 à 48 jours, relatives à :

- d'une part, deux placements en obligations convertibles qui étaient au 31 décembre 2002 à 48 jours de l'échéance de remboursement. Au terme des deux contrats d'échange de taux correspondants, Cap Gemini S.A. est payeur de taux fixe à 2,50% contre respectivement Euribor 3 mois + 3,00% et Euribor 3 mois + 4,50%,
- et d'autre part, un placement en euro commercial paper. Au terme du contrat d'échange de taux correspondant, Cap Gemini S.A. est payeur de taux fixe à 3,21% contre Eonia capitalisé.

Au 30 juin 2003, une couverture de taux d'intérêts était en cours sous la forme d'un contrat d'échange de taux portant sur un montant total de 15 millions d'euros, pour une période de 49 jours, relative à un placement en euro commercial paper. Au terme du contrat d'échange de taux correspondant, Cap Gemini S.A. est payeur de taux fixe à 2,37% contre Eonia capitalisé.

L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 30 juin 2003 fait apparaître une perte latente non significative.

• Couvertures des risques de change

- Au 31 décembre 2002, les couvertures de taux de change s'élevaient au total à 126,1 millions d'euros et étaient les suivantes :

- couvertures commerciales à échéance 2003 : vente à terme de 1,8 millions de dollars canadiens pour une contre-valeur de 1,1 millions d'euros ;
- couvertures financières à échéance 2003 sous la forme de contrats d'achats / ventes de devises à terme (swap de change) dans le cadre de financements internes au Groupe, pour les montants suivants :
 - 75 millions de livres sterling pour une contre-valeur de 115,3 millions d'euros,
 - 13 millions de dollars australiens pour une contre-valeur de 7 millions d'euros,
 - 5 millions de dollars singapouriens pour une contre-valeur de 2,7 millions d'euros.

- Au 30 juin 2003, les couvertures de taux de change s'élevaient au total à 257,6 millions d'euros et étaient les suivantes :

- couvertures commerciales à échéance 2003 : vente à terme de 11,1 millions de dollars US pour une contre-valeur de 10,2 millions d'euros ;
- couvertures financières à échéance 2003 sous la forme de contrats d'achats / ventes de devises à terme (swap de change) dans le cadre de financements internes au Groupe, pour les montants suivants :
 - 95,7 millions de livres sterling pour une contre-valeur de 135,2 millions d'euros,
 - 125,5 millions de dollars US pour une contre-valeur de 109,7 millions d'euros,
 - 5 millions de dollars singapouriens pour une contre-valeur de 2,5 millions d'euros.

L'évaluation de ces contrats à la valeur de marché au 30 juin 2003 fait apparaître un gain latent non significatif.

Note 12 - Provisions et autres passifs à long terme

(en millions d'euros)	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
Provisions pour retraites	71	96	109
Provisions pour risques et charges	12	26	27
Réserve spéciale de participation	69	69	68
Impôts différés passifs à long terme	65	61	55
TOTAL	217	252	259

• Retraite

La constitution des retraites du personnel du Groupe a lieu conformément aux lois et usages des pays dans lesquels il est implanté. Selon les cas, des régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies ont été mis en place.

- Régimes à cotisations définies

Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Benelux, Europe Centrale, pays Nordiques, Italie, et Ibérie), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique.

Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite qui sont comptabilisés en charges de l'exercice.

- Régimes à **prestations définies**

Il existe deux natures de régime :

- Les régimes à prestations définies non couverts par des actifs :
Dans le cadre de ces régimes, des provisions pour indemnités de départ à la retraite et de couverture sociale sont constatées au passif du bilan dans le compte "provisions pour retraites". Les pays principalement concernés sont la France, l'Europe Centrale, les pays Nordiques, l'Amérique du Nord, et l'Italie.
- Les régimes à prestations définies couverts par des actifs :
Ces régimes existent aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Au 30 juin 2003 et en application des réglementations locales de chacun des pays concernés, ces fonds de retraites sont couverts par financements ou provisions.

- Aux Etats-Unis, ce régime concerne environ 500 personnes.
- Au Canada, ce régime concerne les sociétés New Horizons et Inergi créées dans le cadre de la signature de contrats d'infogérance.
- Au Royaume-Uni, ce plan concerne environ 9800 affiliés, dont 4700 salariés. Le Groupe applique la méthode légale qui consiste à actualiser le passif de retraite en retenant le taux de rendement des actifs à long terme en conformité avec la composition des actifs du plan. En retenant le taux de rendement des obligations, ce plan présenterait un déséquilibre de 365 millions d'euros au 30 juin 2003 (contre 288 millions d'euros au 31 décembre 2002) compte tenu de l'état actuel des marchés financiers.
- En Allemagne, un régime de volontariat, couvert par une police d'assurance souscrite par la société, concerne environ 270 personnes.
- Aux Pays-Bas, ce régime, couvert par une police d'assurance souscrite par la société, concerne environ 550 personnes.

L'analyse des mouvements, concernant les provisions pour retraites et pour risques et charges, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2002	Dotation	Reprise (pour utilisation)	Reprise (pour non utilisation)	Ecart de conversion	Autres	30 juin 2003
Provisions pour retraites	96	7	(4)	-	1	9	109
Provisions pour risques et charges	26	5	(3)	(1)	-	-	27
TOTAL	122	12	(7)	(1)	1	9	136

Note 13 - Engagements reçus et donnés

a) Engagements reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
- sur contrats	1	1	5
- autres	3	4	5
TOTAL	4	5	10

b) Engagements donnés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2002	31 décembre 2002	30 juin 2003
- sur contrats	20	36	35
- sur locations non résiliables	1 154	1 229	1 247
- sur emprunts	81	8	6
- autres	56	25	36
TOTAL	1 311	1 298	1 324

Les engagements sur contrat correspondent aux commandes d'achat à venir dans le cadre de contrats d'achat globaux. Les autres engagements correspondent à des cautions ou garanties fiscales.

L'analyse des engagements donnés par le Groupe sur des locations non résiliables, par nature et par échéance, au 30 juin 2003 est la suivante :

(en millions d'euros)

	Matériel informatique	Bureaux	Voitures	Autres locations non résiliables	Total
n+1	38	134	45	2	219
n+2	41	158	46	1	246
n+3	22	139	26	1	188
n+4	12	118	10	1	141
n+5	6	102	2	-	110
n+6 et années ultérieures	-	343	-	-	343
TOTAL	119	994	129	5	1 247

Les baux relatifs aux bureaux varient selon les zones géographiques, et s'étalent sur des périodes comprises entre 5 et 25 ans. Les contrats de véhicules sont des contrats court terme de 3 ans.

Les engagements sur des locations non résiliables sont principalement donnés au Royaume-Uni (356 millions d'euros), en Amérique du Nord (268 millions d'euros), au Benelux (185 millions d'euros), en Allemagne et en Europe Centrale (126 millions d'euros), et en France (124 millions d'euros).

c) Autres engagements

Les accords signés au titre de l'acquisition des activités conseil d'Ernst & Young stipulent que les anciens associés d'Ernst & Young qui exerçaient leur activité dans le domaine du conseil sont devenus des salariés du Groupe Cap Gemini Ernst & Young et bénéficient à cet effet d'un contrat de travail. Au cas où ces personnes devenues salariées du Groupe décident de le quitter avant un certain délai, elles sont tenues de restituer ainsi tout ou partie des actions reçues au titre de l'apport, le nombre d'actions restituées étant fonction de la cause du départ et de la date de celui-ci.

Le contrat conclu avec Cisco Systems prévoit que cette dernière disposera, dans le cas où l'un ou l'autre d'un de ses cinq grands concurrents lancerait une offre publique sur Cap Gemini S.A., de la faculté d'acheter l'ensemble des titres de la société commune Cap Gemini Telecom S.A.

Cap Gemini S.A., l'ensemble de ses filiales et toute société contrôlée directement ou indirectement à 50% ou plus sont assurées pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile générale et professionnelle pouvant leur incomber en raison de leurs activités au sein d'un programme mondial organisé en plusieurs lignes placées auprès de différentes compagnies d'assurance. Ce programme est revu et ajusté périodiquement pour tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus.

Le 26 juin 2003, Cap Gemini S.A. a cédé pour un montant de 74 millions d'euros à un établissement de crédit une créance de 90 millions d'euros détenue sur le Trésor Public, résultant de l'option de report en arrière (carry-back) du déficit fiscal français généré au titre de l'exercice 2002. Aux termes du contrat de cession, Cap Gemini S.A. s'est engagée à indemniser le cessionnaire à hauteur de toute différence qui serait constatée entre le montant de la créance cédée et le montant effectivement recouvrable auprès du Trésor Public, et ce pour une période allant jusqu'au 30 juin 2011.

Note 14 - Effectifs

Les effectifs en fin de période se répartissent ainsi entre les principales zones géographiques du Groupe :

Effectifs en fin de période	30 juin 2002		31 décembre 2002		30 juin 2003	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	10 057	18	9 674	18	8 943	18
Royaume-Uni et Irlande	7 444	14	7 268	14	6 522	13
Pays Nordiques	4 633	8	4 250	8	3 910	8
Benelux	9 487	17	8 860	17	7 987	16
Allemagne et Europe Centrale	3 283	6	3 124	6	2 911	6
France	13 733	25	13 378	25	13 030	27
Europe du Sud	5 001	9	4 636	9	4 559	9
Asie-Pacifique	1 859	3	1 493	3	1 549	3
TOTAL	55 497	100	52 683	100	49 411	100

Note 15 - Activité par zone géographique

La décomposition du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation, de la marge d'exploitation ainsi que des actifs immobilisés et des créances clients et comptes rattachés par zone géographique est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2002		1 ^{er} semestre 2002		1 ^{er} semestre 2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Chiffre d'affaires						
Amérique du Nord	2 258	32	1 214	32	933	31
Royaume-Uni et Irlande	1 223	17	631	17	522	17
Pays Nordiques	469	7	258	7	199	7
Benelux	925	13	479	13	393	13
Allemagne et Europe Centrale	466	7	240	6	210	7
France	1 239	17	659	18	568	19
Europe du Sud	327	5	178	5	153	5
Asie-Pacifique	140	2	74	2	45	1
TOTAL	7 047	100	3 733	100	3 023	100

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2002		1 ^{er} semestre 2002		1 ^{er} semestre 2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Résultat d'exploitation						
Amérique du Nord		42		3		28
Royaume-Uni et Irlande		(24)		(16)		15
Pays Nordiques		(6)		-		(6)
Benelux		47		23		33
Allemagne et Europe Centrale		(3)		(6)		6
France		85		35		19
Europe du Sud		(15)		(16)		(14)
Asie-Pacifique		(12)		(13)		-
TOTAL		114		10		81

<i>(en %)</i>	Exercice 2002		1 ^{er} semestre 2002		1 ^{er} semestre 2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Marge d'exploitation						
Amérique du Nord		1,9		0,3		3,0
Royaume-Uni et Irlande		(2,0)		(2,5)		2,9
Pays Nordiques		(1,3)		-		(3,0)
Benelux		5,1		4,8		8,4
Allemagne et Europe Centrale		(0,7)		(2,5)		2,9
France		6,9		5,3		3,4
Europe du Sud		(4,6)		(9,0)		(9,2)
Asie-Pacifique		(8,6)		(17,6)		-
TOTAL		1,6		0,3		2,7

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2002		31 décembre 2002		30 juin 2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Actif immobilisé						
Amérique du Nord	406	18	356	16	313	15
Royaume-Uni et Irlande	653	28	628	28	582	27
Pays Nordiques	129	6	114	5	113	5
Benelux	473	20	458	21	472	22
Allemagne et Europe Centrale	157	7	175	8	185	9
France	429	19	423	19	403	19
Europe du Sud	37	1	59	3	57	3
Asie-Pacifique	12	1	12	0	10	-
TOTAL	2 296	100	2 225	100	2 135	100

(en millions d'euros)

Clients et comptes rattachés (net)

	30 juin 2002		31 décembre 2002		30 juin 2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Amérique du Nord	437	22	298	19	303	22
Royaume-Uni et Irlande	315	16	253	16	184	13
Pays Nordiques	104	5	79	5	60	4
Benelux	269	14	226	15	213	15
Allemagne et Europe Centrale	171	9	131	9	118	8
France	447	22	377	24	382	27
Europe du Sud	199	10	152	10	141	10
Asie-Pacifique	50	2	34	2	15	1
TOTAL	1 992	100	1 550	100	1 416	100

Note 16 - Evénements postérieurs à la clôture du premier semestre 2003

En juin 2003, le Groupe a lancé une émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant de 460 millions d'euros. A l'issue de la période de souscription, le Groupe a encaissé 452 millions d'euros le 2 juillet 2003.

V. CONVENTION REGLEMENTEE

Le Conseil d'administration du 26 février 2003 a approuvé une convention entre la Société et Lazard Frères par laquelle Cap Gemini S.A. confie à Lazard Frères la mission de l'assister en qualité de conseil financier exclusif dans l'étude d'opérations visant à faire évoluer son périmètre d'activité et/ou sa structure financière et dans l'éventuelle réalisation de telles opérations. Il n'y a pas d'autre convention réglementée conclue depuis le 31 décembre 2002.

VI. COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES DEPUIS LE 11 AVRIL 2003

1.1.	30.04.2003 - COMMUNIQUE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1ER SEMSTRE 2003	32
1.2.	24.06.2003 - ANNONCE DE L'EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ECHANGEABLES EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES POUR UN MONTANT D'ENVIRON 350M €	33
1.3.	24.06 2003 - FIXATION DES MODALITES DEFINITIVES DE SON EMISSION D'OBLIGATION CONVERTIBLES OU ECHANGEABLES EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES.....	37
1.4.	25.06.2003 - ANNONCE DE L'EXERCICE DE L'INTEGRALITE DE L'OPTION DE SUR L'ALLOCATION CONSENTIE ANS LE CADRE DE SON EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ECHANGEABLES EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES.....	41
1.5.	08.09.2003 - ANNONCE DE L'ACQUISITION PAR CAP GEMINI SA DE LA PARTICIPATION DE 4,9% DE CISCO SYSTEMS DANS LA SOCIETE CAP GEMINI SA	43
1.6.	20.10.2003 – OFFRE PUBLIQUE D'ECCHANGE AMICALE DE CAP GEMINI SUR TRANSICIEL	44



Paris, le 30 avril 2003

Contact presse:
Philippe Guichardaz
Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

**Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2003
en ligne avec les indications données le 27 février dernier**

Le Groupe Cap Gemini Ernst & Young a réalisé au 1^{er} trimestre 2003 un chiffre d'affaires consolidé de 1 555 millions d'euros, en recul (à taux de change et périmètre **constants**) de 10,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2002 et de 5 % par rapport au dernier trimestre de l'exercice 2002.

Compte tenu de la très forte variation des taux de change du dollar et de la livre Sterling entre le 1^{er} trimestre 2002 et le 1^{er} trimestre 2003¹, la décroissance à taux de change et périmètre **courants** par rapport au 1^{er} trimestre 2003 ressort à 17 %.

La mise en œuvre des ajustements d'effectif lancés au second semestre 2002 a ramené à 50 402 le nombre de collaborateurs du Groupe au 31 mars 2003 (contre 52 683 au 31 décembre 2002).

Le montant des prises de commandes du 1^{er} trimestre 2003 ressort à 2 072 millions d'euros contre 1 735 millions d'euros pour le dernier trimestre 2002 (+ 20 %).

Le niveau d'activité constaté à fin mars conforte l'hypothèse d'une baisse modérée du chiffre d'affaires pour le 1^{er} semestre (hors effets de change) suivie d'une stabilisation au second semestre. Dans un marché qui reste tendu, très compétitif et offrant toujours aussi peu de visibilité, la priorité du Groupe est de continuer à améliorer la structure de ses coûts afin de préserver le potentiel d'amélioration de sa marge.

oOo

¹ - taux de change moyen du dollar	au 1 ^{er} trimestre 2002	1\$ = 1,1411 euro
	au 1 ^{er} trimestre 2003	1\$ = 0,9317 euro
- taux de change moyen de la livre Sterling	au 1 ^{er} trimestre 2002	1£ = 1,6270 euro
	au 1 ^{er} trimestre 2003	1£ = 1,4933 euro



Contact presse:
Philippe Guichardaz

Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

ATTENTION:

**NE PEUT ETRE DIFFUSE AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON
OU EN AUSTRALIE OU A DES RESSORTISSANTS DES ETATS-UNIS**

Cap Gemini Ernst & Young annonce l'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes pour un montant d'environ 350 millions d'euros

Paris, le 24 juin 2003 – Cap Gemini Ernst & Young (CAPP.PA) annonce aujourd'hui l'émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant d'environ 350 millions d'euros, susceptible d'être porté à environ 400 millions d'euros par voie d'une clause d'extension et à environ 460 millions d'euros en cas d'exercice de l'option de sur-allocation.

Cette émission vise à renforcer la flexibilité financière et opérationnelle de la Société.

La valeur nominale des obligations fera ressortir une prime située entre 70% et 75% par rapport au cours de référence de l'action sur le Premier Marché d'Euronext Paris le 24 juin 2003. Le taux d'intérêt sera fixe et situé entre 2,25% et 2,75% par an. Le remboursement se fera au pair le 1^{er} janvier 2010.

Cette offre ne constitue pas une opération par appel public à l'épargne dans un quelconque pays autre que la France dans les conditions indiquées ci-après.

En France,

- l'offre sera réservée, dans un premier temps, aux seuls investisseurs qualifiés au sens de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et du décret n° 98-880 du 1^{er} octobre 1998 ;
- à l'issue du placement auprès des investisseurs qualifiés, et après fixation des conditions définitives de l'émission, un prospectus sera soumis au visa de la Commission des opérations de bourse afin de permettre la souscription des particuliers pour une période de trois jours de bourse.

Cette émission est dirigée par Crédit Agricole Indosuez Lazard, Crédit Suisse First Boston et Morgan Stanley, en qualité de Chefs de File et Teneurs de Livres Associés.

COMMUNIQUE PUBLIE EN APPLICATION DU REGLEMENT 98-07 DE LA COMMISSION DES
OPERATIONS DE BOURSE.

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OBLIGATIONS
A OPTION DE CONVERSION EN ACTIONS ORDINAIRES NOUVELLES ET/OU D'ÉCHANGE EN
ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES**

Emetteur:	Cap Gemini S.A. (« la Société ») (Premier Marché d'Euronext Paris – Code ISIN des actions FR0000125338)
Montant de l'Emission:	Environ 350 millions d'euros, susceptible d'être porté à environ 400 millions d'euros par voie d'une clause d'extension et à environ 460 millions d'euros en cas d'exercice de l'option de sur-allocation.
Nombre d'Obligations:	Situé entre environ 6 557 377 et 8 871 745 (compte tenu de la clause d'extension et de l'option de sur-allocation). En fonction du cours de référence par rapport auquel les conditions définitives seront fixées, le nombre d'Obligation peut être en dehors de cette fourchette alors même que les conditions définitives sont dans les fourchettes annoncées.
Valeur Nominale des Obligations:	La valeur nominale unitaire des Obligations fera ressortir une prime comprise entre 70% et 75% par rapport au cours de référence de l'action sur le Premier Marché d'Euronext Paris.
Prix d'Emission:	Le prix d'émission sera égal au pair, payable en une seule fois à la date de règlement.
Dates de Jouissance et de Règlement:	Le 2 juillet 2003.
Durée de l'Emprunt:	6 ans et 183 jours à compter de la Date de Règlement.
Intérêt Annuel:	Compris entre 2,25% et 2,75% par an, payable à terme échu le 1 ^{er} janvier de chaque année (ou le premier jour ouvré suivant). Le premier coupon sera payable le 1 ^{er} janvier 2004 (ou le premier jour ouvré suivant) et calculé pro-rata temporis.
Taux de Rendement Actuariel Brut:	Compris entre 2,25% et 2,75% par an à la Date de Règlement (en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissement anticipé).
Amortissement Normal:	En totalité le 1 ^{er} janvier 2010 (ou le premier jour ouvré suivant) par remboursement au pair.
Amortissement Anticipé au Gré de l'Emetteur	Possible: <ul style="list-style-type: none">• à tout moment, pour tout ou partie des Obligations, par rachat en bourse ou hors bourse ou par offres publiques;• à compter du 2 juillet 2007 (4 ans après la Date de Règlement) et jusqu'au septième jour ouvré précédant la Date de Maturité, sous réserve d'un préavis d'un mois, pour la totalité des Obligations restant en circulation, au pair, majoré des intérêts courus depuis la Date de Paiements d'Intérêts précédant la date de remboursement anticipé jusqu'à la date de remboursement effectif (« le Prix de Remboursement Anticipé »), si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris durant une période de 20 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée choisis par la

Société parmi les 40 jours de bourse consécutifs précédant la date de parution de l'avis annonçant l'amortissement anticipé, excède 125 % de ce prix de remboursement anticipé ;

- à tout moment, pour la totalité des Obligations restant en circulation si moins de 10 % des Obligations émises restent en circulation, au prix de remboursement anticipé défini ci-dessus.

Exigibilité Anticipée en Cas de Défaut:

Les Obligations deviendront exigibles dans les cas prévus dans le prospectus.

Conversion des Obligations et/ou échange des Obligations en actions:

A tout moment, à compter du 40^{ème} jour suivant la Date de Règlement et jusqu'au septième jour ouvré précédant la date de remboursement, les titulaires d'Obligations pourront demander la conversion et/ou l'échange des Obligations en actions ordinaires de la Société à raison d'UNE action pour une Obligation sous réserve des ajustements prévus dans le prospectus en cas d'opérations financières par la Société.

La Société pourra à son gré remettre des actions nouvelles et/ou des actions existantes.

Absence de droit préférentiel de souscription et de délai de priorité:

Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription. Il n'est pas prévu de délai de priorité.

Intentions des principaux actionnaires

La Société n'a pas connaissance que ses actionnaires de référence aient passé ou aient l'intention de passer des ordres de souscription dans le cadre du placement ou de l'offre des Obligations.

Conditions définitives

A titre indicatif, les conditions définitives de l'émission devraient être fixées le 24 juin 2003

Souscription des Particuliers:

Le placement des Obligations auprès des investisseurs institutionnels sera effectué le 24 juin 2003. La souscription des particuliers sera ouverte du 25 au 27 juin 2003 inclus.

But de l'émission:

La Société a l'intention d'utiliser le produit de cette émission pour renforcer sa flexibilité financière et opérationnelle.

Droit applicable:

Droit français.

Cotation des Obligations:

Les Obligations font l'objet d'une demande d'admission au Premier Marché d'Euronext Paris S.A. A titre indicatif, leur première cotation est prévue le 2 juillet 2003.

Le placement de l'émission est assuré par

Crédit Agricole Indosuez Lazard Credit Suisse First Boston Morgan Stanley

Chefs de file et Teneurs de livre associés

A propos du Groupe Cap Gemini Ernst & Young

Le Groupe Cap Gemini Ernst & Young, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques, et de l'infogérance a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 7,047 milliards d'euros. Le Groupe emploie environ 50 000 personnes.

Pour plus d'informations : www.fr.cgey.com

Ce communiqué ne saurait être considéré comme un appel public à l'épargne ou comme cherchant à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération d'appel public à l'épargne en France. L'offre et la vente des obligations en France seront effectuées, dans un premier temps, en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et le décret n° 98-880 du 1er octobre 1998 relatif aux opérations réalisées auprès d'investisseurs qualifiés. L'offre ne sera ouverte aux particuliers en France qu'après délivrance par la COB d'un visa sur le prospectus.

Le présent communiqué ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription des titres aux Etats-Unis. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été enregistrés en vertu du *Securities Act of 1933* des Etats-Unis d'Amérique, tel que modifié, et ne feront pas l'objet d'un tel enregistrement. Ils ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains (*US Persons*) ou pour le compte de ceux-ci, que dans le cadre d'une exemption aux obligations d'enregistrement. Aucune offre au public d'obligations ne sera effectuée aux Etats-Unis.

Ce communiqué a été émis par Cap Gemini Ernst & Young et a été approuvé par Crédit Agricole Indosuez Lazard, Crédit Suisse First Boston et Morgan Stanley uniquement aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000. Dans le cadre de l'offre des obligations, Crédit Agricole Indosuez Lazard, Crédit Suisse First Boston et Morgan Stanley agissent uniquement pour le compte de Cap Gemini Ernst & Young, à l'exclusion de toute autre personne, et n'auront pas la responsabilité vis-à-vis d'autres personnes de fournir les protections accordées à leurs clients respectifs ou de fournir des conseils dans le cadre de l'offre proposée.

Stabilization/FSA.

Le présent communiqué ne peut faire l'objet d'une publication, d'une diffusion ou être remis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et dépendances, un quelconque Etat des Etats-Unis ainsi que le District de Columbia), au Canada et au Japon.



Contact presse:
Philippe Guichardaz

Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

ATTENTION: NE PEUT ETRE DIFFUSE AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON OU EN AUSTRALIE OU A DES RESSORTISSANTS DES ETATS-UNIS

Cap Gemini Ernst & Young fixe les modalités définitives de son émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes

Paris, le 24 juin 2003 – Cap Gemini Ernst & Young (CAPP.PA) a fixé aujourd'hui les modalités définitives de son émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) d'un montant minimum de 400 millions d'euros et maximum de 460 millions d'euros (en cas d'exercice de l'option de sur-allocation).

Cette émission vise à renforcer la flexibilité financière et opérationnelle de la Société. Cette offre tient compte de conditions de marché favorables qui permettent à Cap Gemini Ernst & Young de lever des fonds à des conditions avantageuses.

La valeur nominale des obligations a été fixée à 51 euros et fait ressortir une prime de 70 % par rapport au cours de référence de l'action sur le Premier Marché d'Euronext Paris le 24 juin 2003. Le taux d'intérêt fixe est de 2,5 % par an. Le remboursement se fera au pair le 1^{er} janvier 2010.

Le placement de cette émission est assuré par Crédit Agricole Indosuez Lazard, Credit Suisse First Boston et Morgan Stanley, chefs de file et teneurs de livre associés.

La Commission des Opérations de Bourse a apposé sur le prospectus relatif à cette émission le visa n° 03-607 en date du 24 juin 2003. La souscription des personnes physiques sera ouverte du 25 juin 2003 au 27 juin 2003 inclus.

Le présent communiqué, établi en conformité avec les dispositions réglementaires en vigueur, reprend les principales caractéristiques de l'émission.

Cette offre ne constitue pas une opération par appel public à l'épargne dans un quelconque pays autre que la France.

COMMUNIQUE PUBLIE EN APPLICATION DU REGLEMENT 98-07 DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE.

Le visa de la Commission des Opérations de Bourse est assorti des avertissements suivants :

"La Commission attire l'attention du public sur :

- les caractéristiques particulières des instruments financiers décrits dans la présente note. Régis par les articles L.228-91 et suivants du Code de Commerce, ils ne présentent pas certaines des caractéristiques des obligations convertibles et des obligations échangeables. Notamment, en cas de remboursement, normal ou anticipé, les porteurs ne disposeront, pour exercer leur droit à l'attribution d'actions, que du délai courant entre la date de l'avis annonçant le remboursement (lequel doit être publié au plus tard un mois avant la date de remboursement) et le septième jour ouvré précédant la date effective de remboursement ;
- le fait que les porteurs disposent de la possibilité de demander le remboursement en numéraire par anticipation en cas de changement de contrôle tel qu'exposé au paragraphe 2.3.7.5 de la présente note d'information. Cette décision est irrévocable."

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OBLIGATIONS
A OPTION DE CONVERSION EN ACTIONS ORDINAIRES NOUVELLES ET/OU D'ÉCHANGE EN
ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES**

Emetteur:	Cap Gemini S.A. (« la Société ») (Premier Marché d'Euronext Paris – Code ISIN des actions FR0000125338).
Montant de l'Emission:	400 millions d'euros, susceptible d'être porté à 460 millions d'euros en cas d'exercice de l'option de sur-allocation.
Nombre d'Obligations:	Situé entre 7 843 137 et 9 019 607 (compte tenu de l'option de sur-allocation).
Valeur Nominale des Obligations:	La valeur nominale unitaire des Obligations a été fixée à 51 euros et fait ressortir une prime de 70 % par rapport au cours de référence de l'action Cap Gemini sur le Premier Marché d'Euronext Paris.
Prix d'Emission:	Le prix d'émission sera égal au pair, payable en une seule fois à la date de règlement.
Dates de Jouissance et de Règlement:	Le 2 juillet 2003.
Durée de l'Emprunt:	6 ans et 183 jours à compter de la Date de Règlement.
Intérêt Annuel:	2,5 % par an, payable à terme échu le 1 ^{er} janvier de chaque année (ou le premier jour ouvré suivant). Le premier coupon sera payable le 1 ^{er} janvier 2004 (ou le premier jour ouvré suivant) et calculé pro-rata temporis.
Taux de Rendement Actuariel Brut:	2,5 % par an à la Date de Règlement (en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissement anticipé).
Amortissement Normal:	En totalité le 1 ^{er} janvier 2010 (ou le premier jour ouvré suivant) par remboursement au pair.
Amortissement Anticipé au Gré de l'Emetteur	Possible: <ul style="list-style-type: none">• à tout moment, pour tout ou partie des Obligations, par rachat en bourse ou hors bourse ou par offres publiques;• à compter du 2 juillet 2007 (4 ans après la Date de Règlement) et jusqu'au septième jour ouvré précédant la Date de Maturité, sous réserve d'un préavis d'un mois, pour la totalité des Obligations restant en circulation, au pair, majoré des intérêts courus depuis la Date de Paiements d'Intérêts précédant la date de remboursement anticipé jusqu'à la date de remboursement effectif (« le prix de remboursement anticipé »), si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris durant une période de 20 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée choisis par la Société parmi les 40 jours de bourse consécutifs précédant la date de parution de l'avis annonçant l'amortissement anticipé, excède 125 % de ce prix de remboursement anticipé ;• à tout moment, pour la totalité des Obligations restant en

circulation si moins de 10 % des Obligations émises restent en circulation, au prix de remboursement anticipé défini ci-dessus.

Exigibilité Anticipée en Cas de Défaut:	Les Obligations deviendront exigibles dans les cas prévus dans le prospectus.
Conversion des Obligations et/ou échange des Obligations en actions:	<p>A tout moment, à compter du 40^{ème} jour suivant la Date de Règlement et jusqu'au septième jour ouvré précédant la date de remboursement, les titulaires d'Obligations pourront demander la conversion et/ou l'échange des Obligations en actions ordinaires de la Société à raison d'UNE action pour une Obligation sous réserve de certains ajustements prévus dans le prospectus en cas d'opérations financières par la Société.</p> <p>La Société pourra à son gré remettre des actions nouvelles et/ou des actions existantes.</p>
Absence de droit préférentiel de souscription et de délai de priorité:	Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription.
Intentions des principaux actionnaires	La Société n'a pas connaissance que ses actionnaires de référence aient passé des ordres de souscription dans le cadre du placement ou de l'offre des Obligations.
Souscription des Particuliers:	Le placement des Obligations auprès des investisseurs institutionnels a été effectué le 24 juin 2003. La souscription des particuliers sera ouverte du 25 juin 2003 au 27 juin 2003 inclus.
But de l'émission:	La Société a l'intention d'utiliser le produit de cette émission pour renforcer sa flexibilité financière et opérationnelle.
Droit applicable:	Droit français
Cotation des Obligations:	Les Obligations ont fait l'objet d'une demande d'admission au Premier Marché d'Euronext Paris S.A. Leur première cotation est prévue le 2 juillet 2003, sous le code Sicovam 47644 (code ISIN : SR0000476442).

Le placement de l'émission est assuré par

Crédit Agricole Indosuez Lazard Credit Suisse First Boston Morgan Stanley

Chefs de file et Teneurs de livre associés

A propos du Groupe Cap Gemini Ernst & Young

Le Groupe Cap Gemini Ernst & Young, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques, et de l'infogérance a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 7,047 milliards d'euros. Le Groupe emploie environ 50 000 personnes.

Pour plus d'informations : www.fr.cgey.com

Ce communiqué ne saurait être considéré comme un appel public à l'épargne ou comme cherchant à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération d'appel public à l'épargne en France. L'offre et la vente des obligations en France ont été effectuées, dans un premier temps, en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et le décret n° 98-880 du 1er octobre 1998 relatif aux opérations réalisées auprès d'investisseurs qualifiés. L'offre est ouverte aux particuliers en France à la suite de la délivrance par la COB de son visa sur le prospectus.

Le présent communiqué ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription des titres aux Etats-Unis. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été enregistrés en vertu du *Securities Act of 1933* des Etats-Unis d'Amérique, tel que modifié, et ne feront pas l'objet d'un tel enregistrement. Ils ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains (*US Persons*) ou pour le compte de ceux-ci, que dans le cadre d'une exemption aux obligations d'enregistrement. Aucune offre au public d'obligations ne sera effectuée aux Etats-Unis.

Stabilisation/FSA.

Le présent communiqué ne peut faire l'objet d'une publication, d'une diffusion ou être remis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et dépendances, un quelconque Etat des Etats-Unis ainsi que le District de Columbia), au Canada et au Japon.

Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

ATTENTION:

**NE PEUT ETRE DIFFUSE AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON
OU EN AUSTRALIE OU A DES RESSORTISSANTS DES ETATS-UNIS**

Cap Gemini Ernst & Young annonce l'exercice de l'intégralité de l'option de sur-allocation consentie dans le cadre de son émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes

Paris, le 25 juin 2003 – Compte tenu du succès rencontré par son émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) lancée le 24 juin 2003, Cap Gemini Ernst & Young annonce que les teneurs de livre associés ont exercé l'intégralité de l'option de sur-allocation de 15 % qui leur avait été consentie par la Société. Le montant de l'opération a ainsi été porté de 400 millions d'euros à 460 millions d'euros.

Le placement de cette émission a été assuré par Crédit Agricole Indosuez Lazard, Credit Suisse First Boston et Morgan Stanley, chefs de file et teneurs de livre associés.

Cette opération est décrite dans un prospectus visé par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro 03-607 en date du 24 juin 2003 et constitué par le document de référence de la Société enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 11 avril 2003 sous le numéro R03-047 et une note d'opération.

**COMMUNIQUE PUBLIE EN APPLICATION DU REGLEMENT 98-07 DE LA COMMISSION DES
OPERATIONS DE BOURSE.**

Le visa de la Commission des Opérations de Bourse est assorti des avertissements suivants :

"La Commission attire l'attention du public sur :

- les caractéristiques particulières des instruments financiers décrits dans la présente note. Régis par les articles L.228-91 et suivants du Code de Commerce, ils ne présentent pas certaines des caractéristiques des obligations convertibles et des obligations échangeables. Notamment, en cas de remboursement, normal ou anticipé, les porteurs ne disposeront, pour exercer leur droit à l'attribution d'actions, que du délai courant entre la date de l'avis annonçant le remboursement (lequel doit être publié au plus tard un mois avant la date de remboursement) et le septième jour ouvré précédant la date effective de remboursement ;

- le fait que les porteurs disposent de la possibilité de demander le remboursement en numéraire par anticipation en cas de changement de contrôle tel qu'exposé au paragraphe 2.3.7.5 de la présente note d'information. Cette décision est irrévocable."

A propos du Groupe Cap Gemini Ernst & Young

Le Groupe Cap Gemini Ernst & Young, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques, et de l'infogérance a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 7,047 milliards d'euros. Le Groupe emploie environ 50 000 personnes.

Pour plus d'informations : www.fr.cgey.com

Le présent communiqué ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription des titres aux Etats-Unis. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été enregistrés en vertu du *Securities Act of 1933* des Etats-Unis d'Amérique, tel que modifié, et ne feront pas l'objet d'un tel enregistrement. Ils ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains (*US Persons*) ou pour le compte de ceux-ci, que dans le cadre d'une exemption aux obligations d'enregistrement. Aucune offre au public d'obligations ne sera effectuée aux Etats-Unis.

Stabilisation/FSA.

Le présent communiqué ne peut faire l'objet d'une publication, d'une diffusion ou être remis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et dépendances, un quelconque Etat des Etats-Unis ainsi que le District de Columbia), au Canada et au Japon.

Paris, le 8 septembre 2003

**Cap Gemini SA acquiert la participation de 4,9%
de Cisco Systems dans la société Cap Gemini Telecom SA**

Cap Gemini SA a acquis la participation de 4,9% que détenait Cisco Systems depuis octobre 2000 dans Cap Gemini Telecom SA, société qui contrôle les entités Telecom, Media & Networks du Groupe Cap Gemini Ernst & Young. En conséquence de cette acquisition, Cap Gemini détient la totalité du capital de sa filiale Cap Gemini Telecom. Cisco conserve sa participation de 2% dans Cap Gemini et un représentant au conseil d'administration de la société Cap Gemini Telecom.

Cette opération est dans la droite ligne de l'extension du champ d'application de l'alliance stratégique existant entre les deux Groupes au marché des réseaux d'entreprise, en complément du ciblage initial du marché des opérateurs télécom.

Le Groupe Cap Gemini Ernst & Young, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques, et de l'infogérance a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 7,047 milliards d'euros et emploie environ 50 000 personnes.

Pour plus d'informations : www.cgey.com ou www.fr.cgey.com

Contact presse :

Philippe Guichardaz

Tel : 01 47 54 50 45

Email : philippe.guichardaz@cgey.com

Caroline Peyrat

Tel : 01 47 54 50 76

Email : caroline.peyrat@cgey.com

Paris, le 20 Octobre 2003

Contact presse:
Philippe Guichardaz
Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

**OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE AMICALE
DE CAP GEMINI SUR TRANSICIEL**

Cap Gemini annonce aujourd'hui un projet d'offre publique d'échange sur le capital de Transiciel. Cette offre publique a recueilli l'avis favorable du Conseil d'Administration de Transiciel et de son principal actionnaire, M. Georges Cohen, qui s'est engagé à apporter à l'offre les actions Transiciel qu'il détient.

Par l'acquisition de Transiciel, le Groupe Cap Gemini Ernst & Young met en œuvre sa stratégie de développement de ses métiers de base :

1. en renforçant sa présence sur le marché des services informatiques de proximité (Local Professional Services), lequel représente 20% du marché des services informatiques en Europe ;
2. en complétant la couverture géographique de Sogeti par des implantations au Bénélux et en la renforçant en France et en Espagne ;
3. en élargissant sa gamme de services avec le "conseil en haute technologie" que lui apporte Transiciel.

A l'issue de l'opération, l'ensemble Sogeti/Transiciel comptera plus de 14.000 collaborateurs répartis dans 9 pays (dont 1.200 aux Etats-Unis) pour un chiffre d'affaires combiné proforma supérieur à 1,1 milliard d'euros en 2002.

Le nouvel ensemble, animé par MM. Georges Cohen et Luc-François Salvador (l'actuel Directeur Général de Sogeti), constituera l'acteur européen de référence dans le domaine des services informatiques de proximité et sera bien positionné pour bénéficier du retour à la croissance attendu dans le secteur des services informatiques.

« Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du Groupe, qui veut être en mesure de proposer à ses clients, en fonction de leurs besoins, aussi bien des services de proximité que des solutions globales. Les principes d'organisation et les instruments de gestion communs à Sogeti et Transiciel constituent un atout décisif pour ce nouvel ensemble immédiatement opérationnel. Ses capacités de développement et son potentiel de rentabilité devraient bénéficier à l'ensemble du Groupe Cap Gemini Ernst & Young. Nous avons fixé à Georges Cohen et Luc-François Salvador des objectifs ambitieux pour les deux prochaines années et je leur fais confiance pour les atteindre et même les dépasser », commente Paul Hermelin, Directeur Général du Groupe Cap Gemini Ernst & Young.

Points clés de l'offre

Il s'agit d'une offre publique d'échange par laquelle les actionnaires de Transiciel se voient proposer par Cap Gemini d'échanger leurs actions selon l'une des deux options suivantes :

1^{ère} option : une parité d'échange de 1 action Cap Gemini à émettre pour 3 actions Transiciel ;

2^{nde} option : une parité de 5 actions Cap Gemini à émettre et 16 bons d'attribution d'action nouvelle Cap Gemini pour 16 actions Transiciel.

La seconde option comporte un mécanisme de complément de prix se traduisant par l'attribution d'actions Cap Gemini supplémentaires conditionnée à l'atteinte par le nouvel ensemble Sogeti/Transiciel d'objectifs de performance opérationnelle au cours des deux prochaines années.

Un actionnaire de Transiciel pourra choisir l'une ou l'autre option ou une combinaison des deux options dans les proportions qu'il souhaite.

Le nombre d'actions Cap Gemini supplémentaires susceptibles d'être ainsi attribuées est plafonné à 20% du nombre d'actions initialement remises aux actionnaires de Transiciel ayant décidé d'apporter leurs actions dans le cadre de la seconde option.

Sur la base d'une parité d'échange de 3 actions Transiciel pour 1 action Cap Gemini et sur la base du cours de clôture Cap Gemini au 17 octobre 2003, soit 38,87 euros, l'offre valorise chaque action Transiciel à 12,96 euros, ce qui représente une prime de 23,1% sur la moyenne du dernier mois.

L'offre est conditionnée à l'approbation des actionnaires de Cap Gemini et à la détention par Cap Gemini à l'issue de l'offre d'au moins 66,67% du capital et des droits de vote de Transiciel.

Cette offre est présentée par Lazard Frères Banque, banque conseil, et par Société Générale, établissement co-présentateur. Transiciel est conseillée par Rothschild & Cie.

Calendrier indicatif de l'opération

L'offre de Cap Gemini a été déposée auprès des autorités de marché le 20 octobre 2003. Sous réserve des approbations requises, l'opération devrait être achevée avant la fin de l'année 2003.

* * *

Cap Gemini : le Groupe Cap Gemini Ernst & Young, dont Cap Gemini est la société-mère, est un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance. Il a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros et emploie environ 50.000 personnes.

Transiciel : Transiciel est une SSII (Société de Service et d'Ingénierie Informatique) européenne qui propose une offre de multi-spécialiste pour les grandes entreprises autour de trois métiers complémentaires : le Conseil en Haute Technologie, l'Intégration de Systèmes de Gestion, l'Infogérance & l'Administration de Systèmes et Réseaux.

Le communiqué visé à l'article 6 du Règlement COB 2002-04 a été diffusé et est disponible sur le site internet de la COB (www.cob.fr) et sur celui de Cap Gemini Ernst & Young (www.cgey.com)

En vertu de l'article 7 du Règlement n°2002-04, le présent communiqué a été transmis à la COB avant sa diffusion.